

Protocole sanitaire mis en place au 2 novembre 2020

	Maternelle	Élémentaire
Distanciation physique	Entre les élèves de groupes ¹ différents seulement.	Un mètre entre tous les élèves si elle est possible. Pour les élèves d'un même groupe ¹ et en extérieur, elle n'est pas nécessaire.
Lavage des mains	1 - A l'arrivée à l'école 2 - Avant et après les repas 3 - Avant et après les récréations 4 - Après les WC 5 - Le soir en partant ou en arrivant chez soi	
Masque	Masque « grand public » obligatoire pour les personnels partout.	
	Pas pour les élèves.	Tous les élèves doivent le porter partout. Fourni par les familles.
Ventilation	Minimum toutes les 2 heures, pendant 15 minutes. Avant l'arrivée des élèves, pendant les récréations et les interours, pendant le nettoyage.	
Brassage	Entre élèves de groupes ¹ différents. Délai d'une semaine pour mettre en place la limitation du brassage (-> 9/11). Possibilités : <ul style="list-style-type: none"> - Décaler l'arrivée des élèves ; - Limiter, encadrer et organiser les déplacements des groupes¹ ; - Récréations par groupes¹ ou remplacées par des temps de pause en classe ; - Distance d'au moins un mètre entre les groupes¹ à la cantine. 	
Nettoyage Désinfection	Sols et grandes surfaces nettoyées au moins une fois par jour. Surfaces fréquemment touchées désinfectées plusieurs fois par jour. Tables de cantine désinfectées après chaque service. Structures extérieures désinfectées ou non utilisées pendant 12 heures. Matériel collectif désinfecté une fois par jour minimum.	
Formation information communication	Les parents doivent être informés clairement : <ul style="list-style-type: none"> - Du fonctionnement de l'école ; - De leur rôle dans le respect des gestes barrières ; - De la surveillance des symptômes avant le départ ; - De la déclaration d'un cas dans le foyer ; - De la procédure en cas de cas positif pour un personnel, pour un élève ; - Des numéros de téléphone utiles pour tout renseignement ; - Des points et horaires d'accueil et de sortie des élèves à respecter ; - De l'organisation de la demi-pension. 	

1 : groupe=classe, groupe de classe ou niveaux

Les parents d'élèves :

- sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école.
- s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école :
 - + en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille.
 - + s'ils ont été testés positivement au SARSCov2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque. Ils en informent le directeur.